



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 08
- Présents : 07
- Votants : 08
- Absents : 01
- Exclus : 00

Date de convocation**30.01.2024****Date d'affichage****12.02.2024****Objet**

Validation de devis
complémentaire maçonnerie-
Maison de pays

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOZEROY****Séance du 5 février 2024 à 20h00**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, George BALANCHE.

Absents Excusés : Audrey MENIN (pouvoir transmis à Emilie COULON).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marine BINETRUY

Les travaux de démolition au niveau du local d'exposition ont débuté à la future Maison de Pays.

Les travaux sont momentanément arrêtés suite à un problème avec le branchement des toilettes.

Celui-ci ne figure pas au devis initial de la partie maçonnerie de l'entreprise LIETTA.

Ainsi, l'entreprise LIETTA a fourni un nouveau devis pour les travaux nécessaires à ce raccordement. Le montant s'élève à 500€ HT.

Il est demandé au conseil de valider ce devis complémentaire. Mme BOURGEOIS Sylvie, intéressée, ne prend pas part au débat ni au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 7 voix pour et une abstention :

- **VALIDE** le devis présenté par l'entreprise LIETTA d'un montant de 500€ HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 05 février 2024

Le Maire
Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,
Marine BINETRUY